

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE
COPY

N-192

S.A.
ORIGINAL: ENGLISH
1st December, 1965

NATO CONFIDENTIAL
DOCUMENT
AC/127-D/207

COMMITTEE OF ECONOMIC ADVISERS

STATEMENT BY AMBASSADOR GREWE ON DOCUMENT
C-M(65)88

Note by the Chairman

Members of the Committee will find attached hereto the text of a statement made by Ambassador Grewe at the Council meeting of 24th November, 1965(1), during the discussion of document C-M(65)88 entitled "Economic Review of Eastern European Countries and the Soviet-occupied Zone of Germany". They may wish to have an exchange of views on this statement at a next meeting of the Committee.

(Signed) F.D. GROH

(1) See C-R(65)47, Annex to Item III.

STATEMENT BY AMBASSADOR GREWE ON DOCUMENT C-M(65)88

1. The Federal Government considers that the present report by the Committee of Economic Advisers constitutes a valuable and necessary supplement to the Report C-M(64)78 by the same Committee submitted to the Council about one year ago. That report had come to the conclusion that NATO countries should seek opportunities to loosen the ties between the USSR and its Eastern European satellites, including the Soviet-occupied Zone of Germany, within the framework of their trade policy.

2. The new report C-M(65)88, while not being very optimistic with regard to the results to be achieved in the immediate future, points to the prospects for the various satellites, including the Soviet-occupied Zone of Germany, which an increase of trade with these countries might offer in the long run.

3. My government is still of the opinion - in conformity with the conclusions of the present report - that an expansion of trade relations with the reservations made in favour of NATO countries still in the course of development, as outlined in the report - is in fact the best means, which should be applied persistently by NATO countries, to achieve, at least in the long run, a loosening of the ties between the USSR and its satellites including the Soviet-occupied Zone of Germany. NATO countries should not relax in their efforts along this road. In the end, it might yet lead to success.

4. As to the differentiation to be made between the various satellites, the report seems to offer to our governments some useful suggestions. My government has been pursuing this policy for some time. I only need to refer to the new trade agreements concluded in the last two years between Germany on the one hand and Poland, Hungary, Rumania and Bulgaria, on the other hand, of which the Committee of Economic Advisers has been informed by my Delegation. Some of the essential features of these agreements, such as the establishment of trade missions, have been mentioned in the report itself, so that I need not enter into details.

5. My government is still prepared to enter into consultations with NATO countries holding similar views, in order to ensure the necessary co-ordination with regard to a flexible and differentiated approach.

6. My government is particularly pleased that the present report mentions the desirability and usefulness of a common credit policy of all or at least of the most important NATO countries towards Eastern European countries. We continue to believe that

a common credit policy is not only useful but even necessary in order to forestall a credit race among the NATO countries. My government would therefore be glad if the Committee of Economic Advisers could resume its discussions on this question and establish common views as far as possible.

7. I should like to repeat that the present report is much appreciated by my government which is furthermore of the opinion that the studies on the economic development of the various satellites, including the Soviet-occupied Zone of Germany, on which the report is based should be continued and that, in particular, the markedly different economic development in the various satellites should be closely observed.

8. As far as an expansion of trade between NATO countries - other than the Federal Republic of Germany - and the Soviet-occupied Zone is concerned, my government would be glad if the implications noted in the report would be borne in mind :

" In the special case of the Soviet-occupied Zone of Germany, it must be borne in mind that any expansion of the trade of Western industrialized countries with the Zone might, if it were achieved at the expense of intra-German trade, weaken one of the last ties between the two parts of Germany and reduce the effectiveness of intra-German trade as an instrument designed to protect free access to Berlin; moreover, it should not be overlooked that the East German régime, by gaining gradual acceptance as a commercial partner on the international scene, hopes one day to be recognized as an independent state."

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

EXEMPLAIRE
COPY

85
N.

ORIGINAL : ANGLAIS
1er décembre 1965

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT
AC/127-D/207

COMITE ECONOMIQUE

DECLARATION FAITE PAR S.E.M. GREWE SUR LE DOCUMENT C-M(65)88

Note du Président

Les membres du Comité trouveront ci-joint le texte de la déclaration faite par S.E M. Grewe à la réunion du Conseil du 24 novembre 1965 (1) au cours de la discussion sur le document C-M(65)88 sur la revue économique des pays de l'Est Européen et de la Zone d'Occupation soviétique d'Allemagne. Cette déclaration pourrait faire l'objet d'une discussion à l'une des prochaines réunions du Comité.

(Signé) P.D. GREGH

OTAN/NATO
Paris, XVIe.

(1) Voir C-R(65)47, Annexe

MEMORANDUM DU REPRÉSENTANT DE L'ALLEMAGNE AU SUJET
DU POINT III(Document C-M(65)88)

Le Gouvernement fédéral estime que l'actuel rapport du Comité économique constitue un complément utile et nécessaire au Rapport C-M(64)78 de ce même Comité soumis au Conseil il y a environ un an.

Ce rapport arrive à la conclusion que les pays de l'OTAN devraient s'efforcer de trouver dans le cadre de leur politique commerciale les occasions de relâcher les liens qui existent entre l'URSS et ses satellites de l'Europe de l'Est, y compris la zone d'occupation soviétique d'Allemagne.

Le nouveau rapport C-M(65)88, sans être très optimiste quant aux résultats immédiats, souligne les perspectives qui peuvent s'offrir à la longue aux divers satellites, y compris la zone d'occupation soviétique d'Allemagne, d'accroître les échanges commerciaux avec ces pays.

Mon gouvernement continue de penser - conformément aux conclusions du présent rapport - qu'un développement des relations commerciales, compte tenu des réserves faites en faveur des pays OTAN encore en voie de développement constitue en fait le meilleur moyen à appliquer avec constance par les pays de l'OTAN pour arriver, du moins à la longue, à un relâchement des liens entre l'URSS et ses satellites, y compris la zone d'occupation soviétique d'Allemagne. Les pays de l'OTAN ne devraient pas relâcher leurs efforts dans ce sens, car en définitive, ils peuvent encore se révéler efficaces.

En ce qui concerne la différenciation à faire entre les divers satellites, le rapport semble offrir à nos gouvernements quelques suggestions utiles. Mon gouvernement poursuit cette politique depuis quelque temps. Il me suffit de me référer aux nouveaux accords commerciaux conclus au cours des deux dernières années entre l'Allemagne d'une part et la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie de l'autre, dont le Comité économique a été avisé par ma Délégation. Certaines des caractéristiques essentielles de ces accords, telles que la création de missions commerciales, ont été mentionnées dans le rapport lui-même, de sorte qu'il est inutile d'entrer dans le détail.

Mon gouvernement est toujours disposé à entamer des consultations avec les pays de l'OTAN partageant son point l'adoption d'une politique souple et différenciée selon les pays.

Mon gouvernement est particulièrement heureux de constater que le présent rapport fait état de l'opportunité et de l'utilité d'adopter à l'égard des pays de l'Europe de l'Est une politique de crédit commune pour tous les pays ou du moins pour les pays de l'OTAN les plus importants. Nous continuons à penser qu'une politique de crédit commune est non seulement utile mais nécessaire pour prévenir une course aux crédits entre les pays de l'OTAN. Mon gouvernement serait donc heureux que le Comité économique puisse reprendre ses discussions sur cette question et arriver dans toute la mesure du possible à une identité de vues.

J'aimerais dire une fois encore que le présent rapport a été fort apprécié par mon gouvernement qui pense en outre que les études sur le développement économique des divers satellites, y compris la zone d'occupation soviétique d'Allemagne, sur lesquelles se fonde ce rapport, devraient être poursuivies et qu'en particulier le développement économique qui est très inégal selon les satellites devrait être suivie de près.

En ce qui concerne le développement des échanges commerciaux entre les pays de l'OTAN autres que la République fédérale d'Allemagne - et la zone d'occupation soviétique, mon gouvernement aimeraient que les incidences exposées dans le rapport soient toujours présentes à l'esprit :

"Dans le cas spécial de la zone d'occupation soviétique d'Allemagne, il faut conserver à l'esprit que tout développement du commerce entre celle-ci et les pays industrialisés de l'Occident, s'il était obtenu aux dépens du commerce intra-allemand, risquerait d'affaiblir l'un des derniers liens qui existent entre les deux parties de l'Allemagne et de réduire l'efficacité du commerce intra-allemand en tant qu'instrument destiné à protéger la liberté d'accès à Berlin ; de plus, en se faisant graduellement accepter en tant que partenaire commercial valable sur la scène internationale, le régime Est-allemand espère être un jour reconnu comme Etat indépendant".